

Changements autour des paramètres M365 pour la rentrée scolaire 2022-23

1. Passeport informatique

Une nouvelle version du passeport informatique est à disposition depuis le 1^{er} aout. L'ajout d'un indice pour se souvenir du mot de passe est le principal changement.

Un passeport « vide » sera à disposition en téléchargement sur Friportail dès le 1^{er} aout.

Consignes	Ton passeport informatique
Accès aux ressources avec mon compte <input type="text"/> Tu peux te connecter à frischool (www.frischool.ch) en utilisant ton identifiant et ton mot de passe. Depuis frischool tu peux accéder aux ressources numériques.	Prénom Nom <input type="text"/>
Première connexion Lors de ta première connexion, tu devras changer ton mot de passe. Utilise ta stratégie apprise en classe pour en choisir un nouveau. Invente un mot de passe que tu peux retenir par cœur, tu en es responsable, ne l'écris pas dans ton passeport informatique. Règles pour ton mot de passe : <ul style="list-style-type: none">• Il ne doit pas contenir ton prénom ni ton nom de famille• Il doit compter au minimum 9 caractères• Il doit contenir 3 catégories de caractères différents (majuscules, minuscules, chiffres, caractères non alphabétiques par exemple \$ ou # ou %)• Ton mot de passe est valable 6 mois. Lorsque les 6 mois seront écoulés, tu devras le modifier.	École / Classe <input type="text"/> Identifiant <input type="text"/>
	Mot de passe (valable uniquement lors de la 1 ^{re} connexion) <input type="text"/> Indice (quelques mots qui t'aideront à retrouver ton nouveau mot de passe) <input type="text"/>

L'indice permet à l'élève de mémoriser son mot de passe. Ce champ n'est pas prévu pour que l'élève note le nouveau mot de passe. Ceci est contraire aux règles de protection de mot de passe.

2. Gestion des mots de passe

Dans le but de simplifier les mots de passe des élèves tout en gardant leur fiabilité, nous vous proposons une méthode mnémotechnique composée d'une structure identique pour la classe.

Voici la démarche que nous proposons :

1. Chaque classe choisit 2 champs lexicaux différents. (animal, légume, couleur, sport, ...)
2. Chaque classe intègre ses 2 champs lexicaux dans une structure avec des signes spéciaux et des chiffres. Exemple : Légume_animal.année\$ → Carotte_baleine.22\$.
3. Chaque élève choisit son mot de passe personnel et peut indiquer dans le champ indice la structure de la classe (mais pas les mots) Exemple : Légume_animal.année\$
4. La structure peut être affichée en classe lors des premières connexions
5. Lors du changement de mot de passe (tous les 6 mois), l'élève modifie un mot d'un champ lexical choisi. Exemple : Carotte_baleine.22\$. → Carotte_requin.22\$

Ceci est une proposition. Libre à l'enseignant-e de changer de structure ou d'utiliser l'ancienne méthode avec la phrase (comme demandé dans la leçon « mot de passe »).

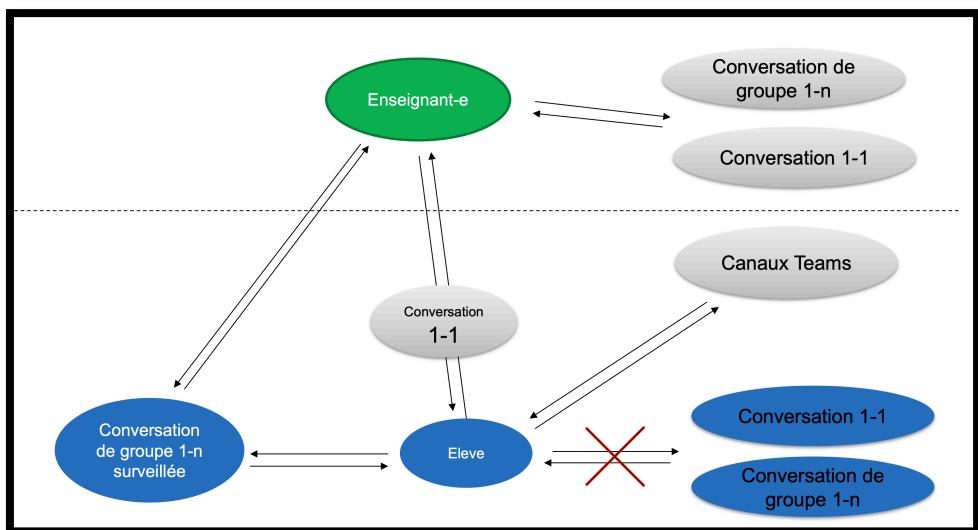
3. Conversation Teams (Chat)

Dès le 1^{er} aout, il sera possible pour tous les élèves de modifier leurs messages. En revanche, il ne sera pas possible de les supprimer une fois publiés.

De plus, un « mode restreint » ne permettra plus aux élèves d'initier des conversations privées ou de groupes avec d'autres élèves. Les conversations privées (1:1) avec les enseignant-e-s seront toujours possibles. Cette information ne doit pas être donnée aux élèves avant le 1^{er} aout. Les établissements du cycle 3 peuvent demander l'activation du mode restreint jusqu'à fin juin 2022.

[Vidéo Teams modification de messages](#)

Schéma du mode restreint :



[Vidéo Teams en mode restreint](#)

4. Stream, nouvelle version

L'application « Stream » pour le stockage et la lecture des vidéos en ligne va disparaître. La nouvelle version sera intégrée directement dans OneDrive.

[Page d'informations : Fin de Stream Classic, préparez-vous ! \(sharepoint.com\)](#)

5. Teams en 5-6H

Teams est disponible dès la 7-8H. Un établissement scolaire peut faire la demande pour bénéficier de Teams dès la 5-6H.

Un établissement scolaire peut faire la demande pour bénéficier de Teams dès la 5-6H. avec des conditions suivantes :

- Pour toute l'école
- Pour une année scolaire entière
- En s'engageant à mener des leçons de citoyenneté numérique en rapport

La direction d'établissement adresse une demande via support@fritic.ch jusqu'à fin juin 2022